

n°119

Le

Calepin

Trimestriel · Septembre 2025 · Édité par Laïcité Brabant wallon

P7: L'ULTRA FAST FASHION OU LA
MODE DU PRÊT-À-PORTER JETABLE

P12: PRISON : DES CONDITIONS
DE DÉTENTION ET DE TRAVAIL
DEVENUES INTENABLES

Éd. resp. : A. Spiegel - rue Lambert Fortune, 33 - 1300 Wavre - 010 / 22 31 91 - 3^e trimestre 2025



Édito & Sommaire



P3-4
Les premières Journées du Matrimoine débarquent en BW



P5-6
Make America Great Again : Anatomie d'une idéologie américaine



P7-11
L'ultra fast fashion ou la mode prêt-à-porter jetable



P12-14
Prison : des conditions de détention et de travail devenues intolérables



P15-16
Les universités belges entre alerte et résistance



P17
Actualités LBW



P18-22
Agenda LBW



P23
Agenda des associations

Nous vivons une époque où les inégalités se creusent et où les violences — sociales, politiques, symboliques — s'imposent de plus en plus comme la toile de fond de l'actualité mondiale. Qu'il s'agisse des fractures économiques qui nourrissent les populismes, de l'exploitation effrénée des ressources et des corps par des industries sans scrupules, ou encore de la montée des tensions identitaires et des replis communautaires, chaque jour apporte son lot de signaux inquiétants.

C'est dans ce contexte que le Calepin choisit, pour ce trimestre, de mettre en lumière des terrains différents mais traversés par la même question : comment se fabriquent les rapports de domination et quelles résistances leur opposer ?

Vous lirez d'abord une plongée dans l'univers Make America Great Again, MAGA, ce mouvement politique qui, au-delà des États-Unis, inspire et réactive des logiques autoritaires. Ensuite, un dossier sur l'ultra fast fashion, symbole d'un capitalisme accéléré qui écrase tout sur son passage — travailleurs, environnement, dignité. Nous nous penchons également sur l'état des prisons en Belgique, révélateur de ce que nos sociétés tolèrent, ou non, en matière de droits humains.

Mais il y a aussi des espaces de lutte et de mémoire : les Journées du Matrimoine, qui rappellent combien il est nécessaire de réinscrire les femmes dans notre héritage culturel et collectif. Enfin, un regard sur l'Université, lieu censé être celui de la pensée critique et du dialogue, mais où s'expriment de plus en plus les difficultés à échanger vraiment, dans un climat tendu où la parole peine parfois à circuler.

Ces articles ne prétendent pas couvrir toute l'ampleur des fractures contemporaines. Ils offrent des clés de lecture, des récits et des analyses pour mieux comprendre et, peut-être, nourrir le désir d'agir. Car si le monde semble s'enfermer dans des logiques d'exclusion et de brutalité, la réflexion et la transmission restent des outils précieux pour dessiner d'autres possibles.

Béatrice Touaux
Coordinatrice du pôle communication 



Directeur : Brice Droumart
Conception : Mehdi Toukabri
Graphisme et infographies :
Aurore Guissard
Impression : Artoos Group
Tirage : 1 500 exemplaires

Pour nous contacter
Laïcité Brabant wallon
rue Lambert Fortune 33
1300 Wavre
tél. : 010/ 22 31 91
fax : 010/ 22 72 11
courriel : calbw@laicite.net
site : www.calbw.be

Notre bulletin gratuit, est envoyé sans formule d'abonnement

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de disposition de la vie privée et au RGPD, le Centre d'Action Laïque, régionale du Brabant wallon asbl, est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. En nous contactant, vous pouvez accéder à vos données personnelles, les faire rectifier ou les faire supprimer.

Si vous souhaitez être tenus au courant des nouvelles activités de Laïcité Brabant wallon, inscrivez-vous à notre newsletter. Pour ce faire, vous avez deux possibilités : consultez notre site www.calbw.be/newsletter ou envoyez-nous votre adresse mail à calbw@laicite.net. Vous pourrez également prendre connaissance des activités de nos associations membres.

Les premières Journées du Matrimoine débarquent en Brabant wallon !

Annabelle Duaut

Laïcité Brabant wallon, en collaboration avec plusieurs partenaires¹, organise les toutes premières Journées du Matrimoine de la province. Ces dernières auront lieu du 23 au 26 septembre à Wavre. Ce rendez-vous inédit s'inscrit dans une dynamique nationale et européenne visant à rendre visible l'héritage culturel, artistique et social des femmes, longtemps occulté par la mémoire collective. Mais que recouvre ce terme de « matrimoine » et pourquoi consacrer trois journées à cette thématique ? Éclairage.

Matrimoine : késako ?

Le matrimoine désigne l'ensemble des biens, œuvres, savoirs et traditions transmis par les femmes au fil des générations. Étymologiquement, matrimoine est un dérivé du latin « mater », qui signifie « la mère ». Historiquement, en 1155, le « matremoine » (en ancien français) apparaît pour désigner les biens matériels qu'une personne a hérité de sa mère².

En plein Moyen Âge, le mot matrimoine apparaît donc en miroir du patrimoine, qui désigne les biens légués par le père. Au XVII^e siècle, avec la création de l'Académie française et des institutions culturelles, le terme « matrimoine » a été progressivement mis à l'écart, au profit du « patrimoine ». Au fil des siècles, la notion de matrimoine s'est donc effacée du langage comme de l'espace public puisque, avec la primauté

du masculin au sein de la langue³, les femmes ont été cantonnées à la sphère privée et domestique.

« Les violences symboliques tiennent un rôle majeur dans les mécanismes de domination masculine et la délégitimation des femmes, dès leur plus jeune âge »⁴, explique Aurore Evain, qui est notamment à l'initiative des Journées du Matrimoine en France. Si la question du langage était anodine, certains n'auraient pas mis autant d'énergie, depuis plus de quatre siècles, à masculiniser la langue et à faire disparaître des mots comme « matrimoine » ou « autrice ». Christine de Pizan, au XV^e siècle – alors que la polémique sur la place des femmes dans la société faisait rage – se fit la défenseuse du « matremoine ». À l'époque, lorsqu'un couple se mariait, les conjoints déclaraient leur patrimoine (transmis par le père) et leur matrimoine (transmis par la mère)... Aujourd'hui, il nous reste les prestigieuses « Journées européennes du patrimoine » et les « agences matrimoniales »⁵.

Parce que vu – à juste titre – comme obsolète, le terme patrimoine a suscité la remise à l'honneur du mot matrimoine, perçu comme étant moins sexiste et également plus inclusif⁶. Créées en 2015 par l'association féministe HF Île-de-France, les Journées du Matrimoine ont pour objectif de mettre en valeur « l'héritage des mères »⁷. Qu'elles soient artistes, intellectuelles, militantes,

anonymes ou plus célèbres, leurs contributions ont façonné nos sociétés mais demeurent encore trop souvent invisibilisées dans l'histoire officielle. Les Journées du Matrimoine entendent de ce fait leur redonner une place juste ainsi qu'une certaine visibilité, à la fois dans l'imaginaire collectif, les médias et l'espace public.



1 CNCD 11.11.11, Financité, Les Equipes populaires, PAC, Soralia et VisitWavre.

2 « Peut-on parler de journées du matrimoine ? », Dorian Grelier, Le Figaro, 18/09/2022.

3 Cf la fameuse convention linguistique « le masculin l'emporte sur le féminin » qui est aujourd'hui plus que jamais remise en question voire abolie, notamment à travers l'utilisation de l'écriture inclusive.

4 « Vous avez dit matrimoine ? », Aurore Evain, blog Mediapart, le 25/11/2017.

5 Idem.

6 Chronique « Vous avez de ces mots », Michel Francard, Le Soir, 17/09/2021.

7 Op. cit.

À l'image des initiatives menées à Bruxelles, Mons, Charleroi ainsi que partout en Europe, les Journées du Matrimoine poursuivent plusieurs objectifs :

- Rendre visible l'invisible, c'est-à-dire mettre en lumière les femmes qui ont contribué à la richesse culturelle, sociale et politique de la région, souvent reléguées à l'ombre des récits dominants.

- Questionner l'espace public : interroger la place des femmes dans la ville, les noms de rues, les monuments, les œuvres d'art, et réfléchir à une mémoire plus égalitaire.

- Transmettre et inspirer : Proposer des conférences, ateliers, balades, expositions, animations tous publics, inaugurations de statues... Afin de transmettre ces héritages et d'offrir de nouveaux modèles d'identification aux jeunes générations, en particulier les petites filles. Ces événements rencontrent un public croissant, preuve de l'intérêt pour une histoire plus inclusive et représentative.

- Favoriser la mixité et l'égalité : le matrimoine, associé au patrimoine, compose un héritage commun, mixte et égalitaire, dans lequel chaque citoyen et citoyenne peut se reconnaître.

Un véritable enjeu de société

À travers ces quatre journées d'activités dédiées au matrimoine, Laïcité Brabant wallon et ses partenaires entendent participer à un mouvement de réparation symbolique et de justice mémorielle. Car valoriser le matrimoine, c'est aussi lutter contre les inégalités de genre, promouvoir la diversité et renforcer la démocratie culturelle. C'est également affirmer que la laïcité et les associations reconnues en éducation permanente ne se contentent pas de défendre la neutralité de l'espace public, mais qu'elles vont plus loin : il s'agit d'œuvrer à la reconnaissance

de toutes les composantes de notre histoire commune, quel que soit leur genre.

En organisant les premières Journées du Matrimoine à Wavre, la province du Brabant wallon – ou du moins la Ville de Wavre – s'inscrit dans cette dynamique de reconnaissance mixte, à la fois du patrimoine ET du matrimoine, d'éducation et

d'émancipation. En espérant que cette première édition wavrienne donne envie à d'autres communes de notre province de se lancer dans l'aventure des Journées du Matrimoine⁸ ! Car le matrimoine n'est pas seulement une affaire de mémoire : il est une invitation à repenser notre présent et à construire un avenir où chaque voix a son importance.

Journées du matrimoine

Visibilisons l'héritage culturel des femmes !

Gratuit

23 au 26 septembre
Wavre

Rencontre
23 « Ce que les féministes font à l'architecture : dégener l'histoire et l'espace »
18h00
♥ Librairie Claudine

Arpentage et fresque créative
24 « Culottées » de Pénélope Bagieu
13h30
♥ Laïcité Brabant wallon

Atelier
25 Écriture
13h30
♥ Maison Ose Aller

Balade
26 À la rencontre des femmes oubliées
14h00
♥ VisitWavre

Programme et infos :
02 340 08 65 ou matrimoinebw@proton.me

Logos: Laïcité Brabant wallon, Journées du Matrimoine, VisitWavre, C., Financas, ONCD, 11.11.11, 999, sep, Laïcité, SORALIA

www.soralia.be

⁸ Si vous êtes une association ou un collectif citoyen et que le cœur vous en dit d'initier une telle dynamique au sein de votre commune, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse : annabelle.duaut@laicite.net ! Nous verrons dans quelle mesure nous pouvons accompagner et/ou soutenir votre initiative.



Make America Great Again : Anatomie d'une idéologie américaine¹

 Mehdi Toukabri

En 2016, Donald Trump fait irruption dans la course à la présidence américaine comme un outsider haut en couleur, souvent moqué, rarement pris au sérieux. Pourtant, presque dix ans plus tard, l'ancien promoteur immobilier a laissé une empreinte profonde dans la politique américaine. Son slogan de campagne, « Make America Great Again » (MAGA), a cessé d'être une simple accroche populiste pour devenir le cœur d'une idéologie composite, cohérente et durable, comme l'explique le politologue Jérôme Jamin dans son dernier ouvrage *Make America Great Again, naissance d'une idéologie* (éditions Liberté j'écris ton nom). Professeur à l'Université de Liège, spécialiste des États-Unis, il propose dans cette analyse un fil rouge historique et intellectuel reliant Trump à des courants bien plus anciens. MAGA n'est pas une création *ex nihilo*. C'est un agencement habile de thèses marginales devenues, par les circonstances, dominantes.

L'idéologie MAGA : un patchwork cohérent aux racines anciennes

Dans l'imaginaire européen, le populisme de Trump paraît nouveau, brut et sans racines. Erreur, selon Jamin. Le populisme est aussi vieux que la République américaine elle-même. Dès la fin du XVIII^e siècle, les tensions entre les élites urbaines fédéralistes et les classes rurales se cristallisent dans une rhétorique du « peuple contre les élites ». Ce schéma traverse l'histoire américaine : du People's Party à la fin du XIX^e siècle, progressiste et inclusif, jusqu'à des figures plus controversées comme Ross Perot ou Pat Buchanan, qui préfigurent Trump en défendant un protectionnisme dur, un rejet de l'immigration assumé, le tout auréolé d'un repli identitaire.

Trump ne fait que réactiver ces thèmes, mais avec un flair hors du commun. Il reprend notamment les thèses du nativisme, une idéologie qui promeut une Amérique blanche, chrétienne et d'héritage européen, au détriment des minorités et des immigrants récents. Pat Buchanan, candidat aux élections présidentielles des années 1990, fut l'une de ses principales inspirations. À

l'époque, son discours faisait encore figure de marginalité. Avec Trump, il trouve sa masse critique.

Contrairement à ce que certains pensent, Trump n'a presque rien inventé. Il a su combiner :

- le rejet de l'État fédéral (hérité de Reagan),
- le nationalisme économique (inspiré du Tea Party),
- la crainte du multiculturalisme (relue à la lumière du nativisme),
- et un messianisme religieux évangélique.



¹ Cet article est basé sur l'émission *Libre, Ensemble* du 21 juin 2025 « Make America Great Again, naissance d'une idéologie », disponible sur : www.laicite.be/emission/make-america-great-again-naissance-dune-ideologie/



great again ». Ce que Trump réussit, c'est de fusionner ces influences en une matrice politique inédite.

Polarisation et État de droit sous tension

Mais cette matrice se déploie dans une Amérique profondément fracturée. Depuis les années Clinton, la polarisation entre démocrates et républicains n'a cessé de s'accroître. Avec l'émergence de Fox News dans les années 1990, puis des réseaux sociaux, l'opinion publique s'est divisée en bulles informationnelles hermétiques. Chacun regarde « ses » médias, ne fréquente plus les opinions opposées et perçoit l'autre camp comme un danger.

Cette polarisation s'est accélérée sous Barack Obama, dont l'élection a agi comme un choc symbolique pour une partie de la population blanche conservatrice. Le Tea Party² est né de cette réaction, habillée d'arguments économiques, mais souvent traversée de sous-entendus raciaux. C'est sur ce terreau que Trump bâtit son succès, en captant une base électorale frustrée, prête à rompre avec les institutions traditionnelles du Parti républicain.

Depuis son élection, puis durant son mandat, Trump a enchaîné les controverses : attaques contre les médias, décisions contestées sur l'immigration, usage discutable de la force fédérale, tentatives d'entrave à la justice. L'objectif, selon l'analyse de Jamin, est clair : « *inonder la zone de chaos* » pour empêcher l'opposition de riposter efficacement. Une stratégie théorisée par son ancien conseiller Steve Bannon.

Mais le système américain tient bon, pour l'instant. La séparation des pouvoirs fonctionne, les cours de justice bloquent ou corrigent certaines décisions, et même la Cour suprême, pourtant majoritairement nommée par Trump, ne se montre pas systématiquement docile. « *Il fait beaucoup de bruit, mais le système judiciaire l'encadre encore* », résume Jamin.

Reste que les dégâts sont là : raids médiatisés contre les migrants, tensions dans les rues, méfiance généralisée envers les institutions...

Et l'Europe dans tout ça ?

L'Europe, quant à elle, n'a certainement aucunes leçons à donner. La progression des droites radicales, les attaques contre les juges, les discours anti-migrants... Tout cela trouve des échos en Belgique, en France, en Italie ou en Hongrie. Le modèle MAGA a fait école.

Pour Jérôme Jamin, le danger est réel, mais tout n'est pas perdu. Le Congrès américain montre des signes d'autonomie croissante. Même dans son propre camp, des voix républicaines s'élèvent. Et le système de freins et contrepoids (checks and balances) – fondement de la Constitution américaine – continue de produire ses effets.

Mais le salut, à ses yeux, passera aussi par la capacité des démocrates à proposer un projet cohérent et une figure charismatique pour incarner une alternative. Pour l'heure, ce sursaut tarde à venir.

Comprendre pour résister

Dans son ouvrage, Jamin consacre enfin un chapitre pédagogique essentiel pour mieux appréhender le fonctionnement du système américain : pouvoir du Congrès, portée réelle des décrets exécutifs, signification du shutdown... Des rappels bienvenus pour éviter les contresens dans un débat souvent émotionnel et mal informé.

Make America Great Again, naissance d'une idéologie n'est pas un réquisitoire. C'est un diagnostic rigoureux d'une évolution politique majeure. Une invitation à regarder en face les dérives du populisme et à réfléchir à la meilleure manière d'y répondre – des deux côtés de l'Atlantique.

Ce montage idéologique, note Jamin, devient cohérent au fil du temps. L'imprévisibilité de Trump masque en réalité une constance thématique : immigration, religion, pouvoir d'achat, rejet des élites.

Même le slogan « *Make America Great Again* » est une reprise directe de Ronald Reagan qui, en 1980, parlait déjà de « *Let's make America*

² Le Tea Party est un mouvement politique aux États-Unis, contestataire, de type libertarien, qui s'oppose à la croissance de l'État fédéral et de ses impôts. Il émerge au début de la présidence Obama, dans le contexte de la crise économique de 2008-2010 liée à la crise financière.

L'ultra fast fashion ou la mode du prêt-à-porter jetable

Béatrice Touaux

Il fut un temps où la mode se construisait au fil des saisons, dans des usines proches des lieux d'achat à un prix qui nous obligeait à y réfléchir à deux fois. Puis, la délocalisation de cette industrie dans des pays à main d'œuvre bon marché nous a permis, comme dirait Alain Souchon « *de l'avoir plein nos armoires*¹ ». Aujourd'hui, les réseaux sociaux et plus récemment l'intelligence artificielle nous ont amenés dans un univers de boulimie où la compulsion d'achat est à son paroxysme. En effet, nombreux sont celles et ceux prisonniers d'Instagram ou TikTok où défilent des vêtements pour moins de cinq euros, portés par des influenceurs à la solde de ces entreprises. Bienvenue dans l'ère de l'ultra fast fashion dont SHEIN (société chinoise créée en 2008) est le chef de file d'une série d'entreprises comme Temu, H&M, Primark ou encore Zara. Chaque jour, celles-ci proposent une avalanche de milliers de nouveaux produits, calibrés pour une consommation réflexe, immédiate, sans ancrage ni culpabilité apparente et surtout sans aucun regard pour les droits des travailleurs et l'environnement.

Derrière ce flot hypnotique de fringues jetables à prix cassés : des algorithmes conçus pour repérer, adapter, recommander. Chaque donnée nourrit ces dealers des fashion addicts. Depuis 2021, l'application de SHEIN est la plus téléchargée aux USA, devant Amazon. En 2024, la société a généré plus de 38 milliards de dollars de chiffre d'affaires, chiffre qui ne fait qu'augmenter. Pour Public Eye², « *l'équation est simple et implacable : vêtements jetables + dopamine instantanée*

+ *obsolescence émotionnelle = consommation infinie* ». SHEIN s'est développé grâce à une stratégie en 3 axes³ : un marketing viral et agressif ; une fabrication massive à très bas coût et un renouvellement incessant des collections.

Captologie et hyper réactivité algorithmique : quand l'impulsion d'achat atteint son paroxysme

La captologie⁴ infiltre aujourd'hui l'expérience de consommation. Le site de SHEIN et son application sont conçus comme des dispositifs de captation redoutablement efficaces. Chaque clic, chaque temps passé sur une photo est tracé, analysé, interprété. Rien n'est laissé au hasard. Ce que vous voyez sur votre écran n'est pas une vitrine neutre, mais une proposition personnalisée, car aucune autre personne n'aura la même page que vous. L'algorithme ne vend pas un produit, il vend une projection : celle de ce que vous pourriez désirer, mieux que vous ne sauriez le formuler vous-même. En cela, SHEIN ne vous demande pas ce que vous voulez ; il le devine, l'anticipe et vous le présente avant même que vous ne sachiez que vous le cherchiez. Grâce à l'IA et son algorithme hyper réactif, à la data issue des comportements en ligne, mais aussi à l'analyse des tendances sociales via TikTok ou Pinterest, SHEIN identifie les micro-désirs émergents en temps réel. Il ne s'agit plus de suivre la mode mais de la devancer. SHEIN a fait le choix de contacter des influenceurs avec des

petites communautés de followers qui s'identifient à leurs influenceurs et surtout influenceuses.

Chaque influenceur ou influenceuse choisi par SHEIN lance des tendances qui deviennent virales et se transforment en vêtements vendables en quelques jours.

Et si un produit ne marche pas ? Il disparaît aussi vite du site qu'il est arrivé. SHEIN ne s'adresse pas au consommateur, mais au cerveau captif. Il ne propose pas un choix éclairé, mais un réflexe conditionné. L'acte d'achat devient un clic automatisé, une réponse à un stimulus visuel, social ou émotionnel. La captologie opère ici comme une machine à effacer le recul critique. Elle fait de l'achat un geste aussi anodin qu'un "like". L'addiction naît de la répétition et de la récompense (des points, des rabais, des cadeaux aléatoires dans le panier ...). Tout est pensé pour que l'achat ne soit plus un acte réfléchi, mais une addiction poussant à la surconsommation.



1 Extrait de « Foule Sentimentale », chanson d'Alain Souchon, 1993.

2 « Comment le géant de la mode SHEIN déguise son greenwashing en militantisme », Géraldine Viret, Public Eye, mai 2025.

3 « Qu'est-ce que SHEIN, la marque de vêtements fast fashion chinoise », Elodie Pierre, Marques de France, mai 2024.

4 « La captologie ou comment les services numériques nous manipulent », Béatrice Touaux, Calepin 115, septembre 2024.

Le modèle logistique de SHEIN

• Le e-commerce :

SHEIN n'a pas de boutiques physiques, tout se fait par e-commerce. Plus de 400 personnes⁵, designers et acheteurs ont en charge l'exploitation et l'analyse des données. Toutes ces données leur permettent d'approfondir les préférences des utilisateurs et de s'adapter en permanence pour personnaliser automatiquement le contenu de chaque panier en fonction du style des consommateurs des différentes régions du monde.

• Une armada de fournisseurs :

Panyu, connu sous le nom de « village de SHEIN » est un quartier de Guangzhou, capitale chinoise des usines de textile. Avec plus de 5.000 fournisseurs, c'est une véritable fourmilière d'usines qui alimentent quasi exclusivement SHEIN⁶ avec ses centaines de milliers de références en catalogue et ses mises à jour quotidiennes de milliers de produits⁷. Là où les plus rapides dans la production de vêtements mettent plusieurs semaines, SHEIN ne met qu'entre 5 à 14 jours entre la vente, les stocks et la production.

SHEIN investit énormément dans les différentes entreprises partenaires et prévoit jusqu'à 70 millions de dollars pour toutes les automatiser d'un point de vue logistique avant 2028.

• Petits tirages et tests :

SHEIN propose plus de 300.000 modèles par an quand la concurrence comme H&M en offre 4.000. Pour réussir ce pari, SHEIN met en

production des petites séries entre 50 à 200 unités qui sont arrêtées rapidement si le succès n'est pas au rendez-vous. Dans le cas contraire, la production tourne à plein régime chez les différents fournisseurs.

• Expédition et Stocks :

SHEIN possède des centres logistiques aux superficies impressionnantes sur chaque continent, l'entrepôt⁸ de Guangzhou de 900.000 m² étant le principal centre de distribution. L'exploitation des données des clients permet de positionner ces entrepôts stratégiquement en fonction des habitudes d'achat par région, des fluctuations saisonnières, des réglementations environnementales, des réseaux de transport à proximité...

La livraison est assurée en 7 jours, en moyenne, avec 1,1 million de pièces expédiées par jour, soit 5 000 tonnes de produits par jour, avec une forte dépendance au fret aérien⁹.

Le revers de la médaille

Malheureusement peu de clients imaginent ou cherchent à comprendre les conséquences d'un tel système. Pourtant elles sont nombreuses et inquiétantes.



• Le déclin des autres acteurs de la mode :

Même si, le magasin physique¹⁰ semble, pour 67% des Français,

rester le lieu privilégié d'achat de vêtements neufs, 33% font leurs achats en ligne. Le e-commerce est rentré dans les habitudes aidé en cela par le COVID et la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. Ce mode de fonctionnement est devenu un outil de vente comme les autres. Toutes les sociétés grandes comme petites doivent le proposer pour réussir à vendre. Mais il est clair que le modèle de SHEIN laisse de moins en moins de places aux autres acteurs traditionnels, la concurrence est rude et les ex-leaders du marché¹¹ (Cassis, Burton, Kookaï, Camaïeu...) qui n'ont pas su s'adapter, sont grignotés petit à petit par cette machine ultraperformante mettant sur le carreau des milliers d'emplois.



• La propriété intellectuelle ; le pot de fer contre le pot de terre :

SHEIN n'hésite pas à plagier les vêtements des petits créateurs¹² qu'il trouve sur leurs sites, reprenant parfois jusqu'aux photos de présentation. Les plus grandes enseignes ne sont pas épargnées et vont régulièrement en justice pour défendre leurs droits. Evidemment, les marques indépendantes n'ont pas les moyens de se battre face à ce géant qui ne respecte pas toutes les règles du jeu. De cette manière, le consommateur achète d'une certaine manière des produits de contrefaçon et organise une concurrence déloyale vis-à-vis des entreprises locales.

5 « Comment SHEIN gère-t-elle sa chaîne d'approvisionnement ? », XTransfer, juillet 2024.

6 « Trimer pour SHEIN. Aux sources de la mode jetable de la génération TikTok », Timo Kollbrunner, Public Eye, novembre 2021.

7 « La chaîne d'approvisionnement en tant que service de SHEIN pourrait changer le visage du commerce de détail », Harry Menear, Supply Chain Strategy, avril 2024.

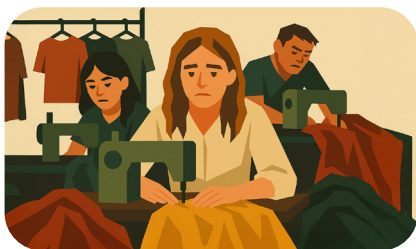
8 « SHEIN international warehouses », www.linkosourcing.com, mai 2025.

9 « Mondialisation, transport et environnement », Béatrice Touaux, Calepin 118, juin 2025.

10 « SHEIN, l'achat de vêtements et l'accès à la mode des français », IFOP, février 2025.

11 « Camaïeu, Kookaï, Gap... Pourquoi tant d'enseignes de prêt-à-porter disparaissent les unes après les autres », Parisgoodfashion.fr, mars 2023.

12 « Alors qu'une loi, en cours d'examen au Sénat, s'attaque au modèle de la fast-fashion, de plus en plus de créateurs dénoncent une autre dérive du secteur : le plagiat. », Emilie Rosso, franceinfo, juin 2025.



• Les conditions de travail :

Ce sujet pourrait à lui seul faire l'objet d'un dossier de plusieurs pages. Plusieurs ONG ou associations comme Clean Clothes Campaign, SHERPA ou achACT sont vent debout contre les conditions de travail déplorables des travailleurs du textile. Cette situation n'est évidemment pas propre à SHEIN car des marques comme Adidas, Levi's, Nike, Inditex sont régulièrement dans le viseur de ces protecteurs des droits des travailleurs

et travailleuses. Comme le signale achACT, « le modèle économique sur lequel l'industrie de l'habillement s'est construite est fondé sur l'exploitation, des humains et de la planète ». L'association rappelle que le droit des travailleurs de former des syndicats ou de s'y affilier librement est très souvent bafoué sans oublier la manne importante des travailleuses à domicile sans contrat et totalement à la merci des entreprises. Ces associations militent pour une législation sur le salaire vital ou décent, car la majorité des employés du textile ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux grâce à leur salaire. L'ONG Public Eye a mis en avant l'exploitation des ouvriers de SHEIN et leurs 75 heures de travail par semaine¹³, avec un jour de repos par mois, très loin de nos standards européens.



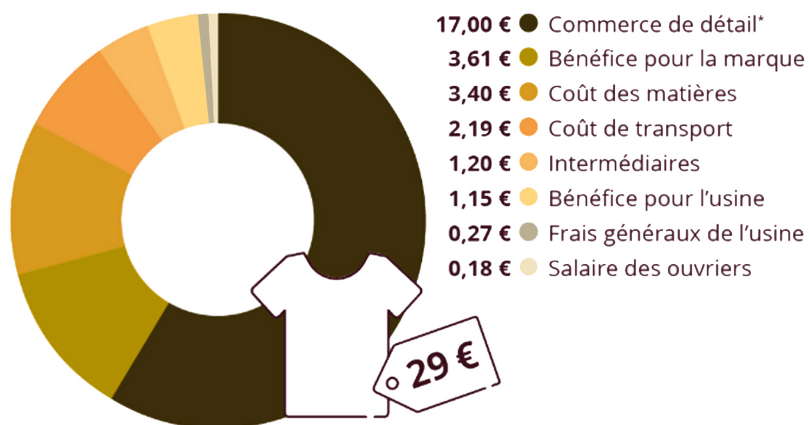
• L'environnement :

L'ensemble de l'industrie de la mode produit 140 milliards de vêtements par an. Evidemment, cette création à l'infini a un impact énorme sur l'environnement, que ce soit la production des matières premières, la transformation, le transport, l'entretien, la destruction ou le recyclage. Toutes ces étapes sont polluantes et représentent un véritable fléau pour notre planète et un vrai défi pour les générations futures.

L'industrie de la Fast fashion ou du prêt à porter jetable est responsable de 10% des émissions de CO₂ dans le monde. Elle est la 2^{ème} industrie la plus polluante après l'industrie pétrolière.

Comment est réparti le coût d'un t-shirt ?

Répartition du coût d'un t-shirt fabriqué dans une usine au Bangladesh et vendu 29€ en Europe



Basée sur les données d'un rapport publié en 2020.

* inclut tous les coûts intervenant au niveau de la vente au détail : personnel, loyer, bénéfice du magasin, TVA.

Source : Clean Clothes Campaign



• Les matières premières :

68% des matières premières utilisées pour l'habillement sont synthétiques comme le polyester, l'élasthanne, l'acrylique... Ces composés sont donc des produits issus du pétrole. Cette transformation¹⁴ qui représente 60 millions de tonnes annuels, dans le cas du polyester, émet énormément de gaz à effet de serre. Par exemple, un kilo de fil de polyester émet 10kg de CO₂.

Les fibres naturelles ne sont pas en reste, puisqu'il faut les cultiver. Le coton émet plus encore que le polyester, soit plus de 16kg de CO₂ par kg de coton produit.

13 « Fast fashion : un millier de travailleurs chinois de SHEIN témoignent de leurs conditions de travail extrêmes », RTBF, janvier 2025.

14 « Industrie du textile : quel bilan carbone et quelles solutions ? », Baptiste Gaborit, Sami, août 2025.

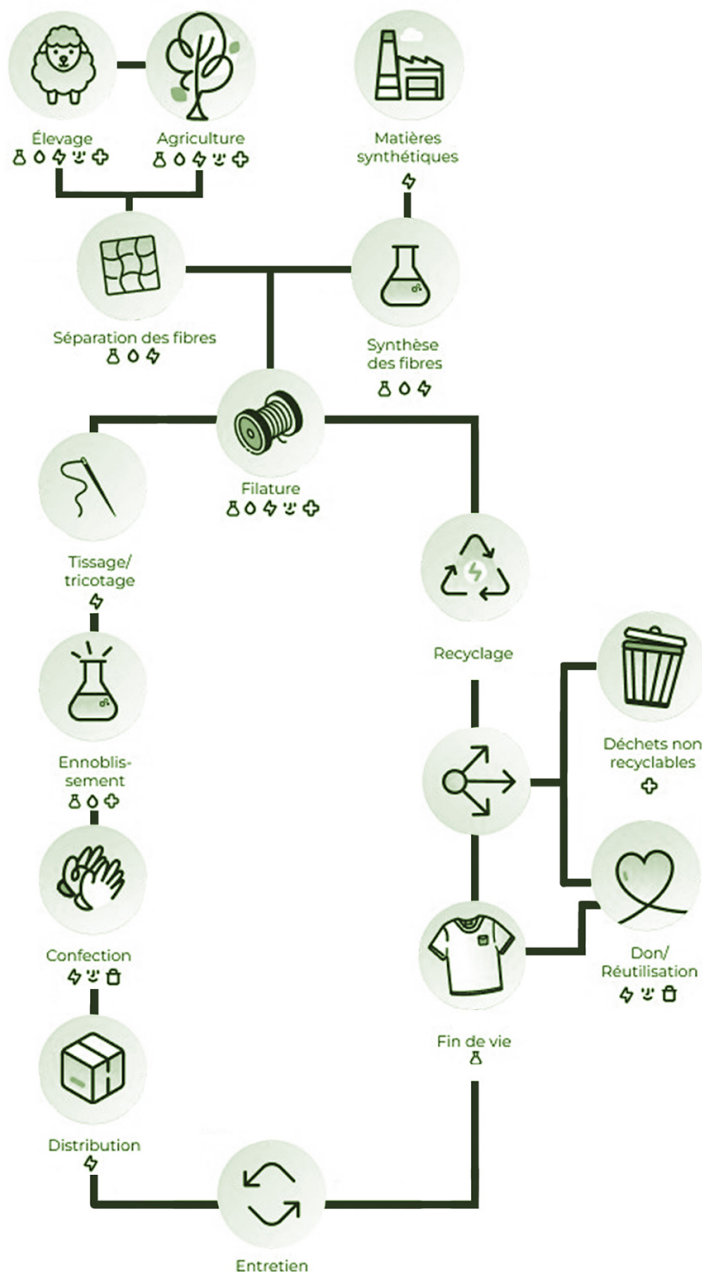
N'oublions pas qu'à toutes les étapes de ces différents procédés, l'eau¹⁵ est omniprésente (culture, nettoyage, blanchiment, teinture, rinçage...). Le secteur du textile est en 3^{ème} position comme source de pression sur l'eau et l'utilisation des terres¹⁶ et représente 4% de l'eau potable disponible dans le monde.



• La pollution de l'eau :

Tous les traitements nécessaires à la fabrication des vêtements (teinture, blanchiment...) sont relargués dans la nature et représentent 20% de la pollution mondiale de l'eau potable. Beaucoup de vêtements ne répondent pas aux normes environnementales de l'UE et des substances dangereuses interdites chez nous se trouvent dans nos vêtements.

Que ce soit lors de leur fabrication ou lors du lavage des vêtements chez le consommateur, les microplastiques et autres composés chimiques comme les PFAS¹⁷ sont libérés dans le milieu. On estime l'accumulation annuelle des microplastiques dans les océans à plus d'un demi-million de tonnes¹⁸.



- Épuisement des ressources en eau pour la culture du coton
- Pollution de l'eau: l'industrie textile est responsable de 20% de la pollution des eaux industrielles
- Pollution des sols
- Émission de gaz à effet de serre
- (GES): l'industrie textile est responsable de 8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre en comptabilisant les vêtements et les chaussures
- Dégradation des écosystèmes et de la biodiversité
- Consommation d'énergie à toutes les étapes du cycle de vie

Source : ADEME

15 « L'eau douce : une ressource vitale en voie de disparition », Béatrice Touaux, CALepin 116, décembre 2024.

16 « Textiles », European Environment Agency, mai 2025.

17 « Les PFAS : un problème de santé publique », Béatrice Touaux, CALepin 114, juin 2024.

18 « Production et déchets textiles : les impacts sur l'environnement », europarl.europa.eu, avril 2024.

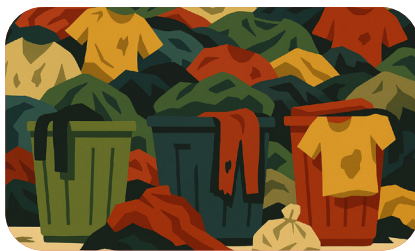


• Le transport :

Comme nous en parlions déjà dans le précédent Calepin, le modèle de la segmentation mondiale de la production implique un transport incessant entre les lieux de culture, production, consommation.... Le fret maritime est le principal moyen de transport, mais force est de constater que si certaines sociétés de fast fashion veulent respecter leur délai de quelques jours, elles n'ont d'autres choix que le transport aérien et son impact environnemental. 600 avions¹⁹ gros-porteurs décollent de Chine chaque jour vers l'Europe, chargés de ces colis dont la valeur moyenne n'est que de quelques dizaines d'euros.

Sur le papier, l'e-commerce semble avoir un impact écologique moins important que le commerce physique car le client ne se déplace pas vers une boutique et le déplacement des colis sont mutualisés. Mais force est de constater qu'un vêtement acheté sur cinq est renvoyé²⁰. Le colis réalise le trajet dans l'autre sens, doublant les émissions de CO₂. Dans le cas de la fast fashion, il coûte plus cher à l'entreprise de gérer les vêtements renvoyés et la plupart finissent à la poubelle.

Ne perdons pas de vue que les colis, dont le montant est inférieur à 150€, ne sont pas soumis aux droits de douane, concernant - pour les sociétés qui nous intéressent - 97% des colis qui arrivent en Europe. L'UE²¹ étudie la suppression de ce montant qui pourrait rapporter 1 milliard d'euros.



• La fin de vie des vêtements fast fashion :

À l'échelle mondiale, on estime que 92 millions de tonnes de déchets textiles sont générés chaque année, un chiffre appelé à doubler d'ici 2030 si rien ne change²². Moins de 1% des tissus sont recyclés pour finir en chiffon ou en isolant par exemple. En Europe, plus de 4 millions de tonnes de vêtements finissent chaque année à la poubelle. Si certains vêtements sont jetés ou incinérés, la plus grande partie est envoyée en Asie et en Afrique, particulièrement au Ghana²³ qui étouffe, littéralement, sous nos déchets textiles. 15 millions de vêtements usagés par semaine sont achetés par le pays pour donner une seconde vie à nos vêtements sur le marché local. Mais la mode jetable de mauvaise qualité rend les vêtements inutilisables et sans infrastructure pour traiter ces déchets vestimentaires polluants, c'est à ciel ouvert et sur les plages que finissent 40% de ces vêtements. Des voix s'élèvent contre ce « colonialisme des déchets ».



Conclusion

Selon une étude menée par la KUL²⁴ en 2024, la garde-robe moyenne contient 198 vêtements et plus de 20% sont inutilisés. Pourquoi tant de vêtements ? Qu'est-ce que cet appétit insatiable dit de nous ? Comment montrer l'envers du décor ? Il est temps d'être raisonnable (mais la raison n'y est pour rien) car cette fièvre acheteuse a des retentissements négatifs sur notre environnement et sur les travailleurs, qu'ils soient en début ou en fin de chaîne. Malheureusement, ce n'est pas l'intérêt des multinationales du vêtement. Il y a donc urgence à repenser nos modes de consommation et il appartient aux entreprises et aux pouvoirs publics d'éduquer et d'encourager des alternatives plus durables et plus respectueuses qui respectent aussi le pouvoir d'achat du consommateur.

19 « 600 avions vers l'Europe chaque jour avec des colis de la fast fashion », Rosa Das Neves, réseau-renaitre, mai 2025.

20 « 43% des vêtements achetés en ligne et renvoyés sont... détruits par les marques : " Ça se produit depuis des décennies " ».

21 « L'UE vise les importations de faible valeur via les plateformes de e-commerce » Protection des consommateurs, Parlement européen, juillet 2025.

22 « Déchets en masse. L'ultime et irréversible désastre de l'industrie de la mode », achACT, décembre 2025.

23 « Victimes de la mode : au Ghana la fast fashion pollue longtemps », France Inter, août 2024.

24 « Vieux vêtements, nouveaux problèmes : le recyclage ne règle pas tout », Sébastien Bourdin et Nicolas Jacquet, The conversation, mai 2025.

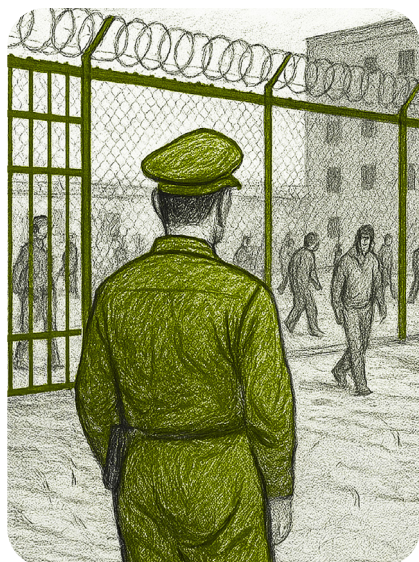


Prison : des conditions de détention et de travail devenues intenable



Annabelle Duaut

Depuis plusieurs années déjà, les conditions de vie et de travail en prison en Belgique connaissent une précarisation croissante. Et la situation semble encore avoir empiré ces derniers mois. En cause : une surpopulation carcérale, des moyens qui manquent et des infrastructures plus que vieillissantes. Tour d'horizon des enjeux qui se cachent derrière ces différents faits et constats.



Fin août, la presse relayait que 30 personnes supplémentaires dormaient désormais à même le sol dans les prisons belges¹. Trente en plus... qui viennent s'ajouter au 222 autres qui subissaient déjà le même traitement. Ce qui nous amène à 252 personnes concernées au total par ce manque de prise en charge de la part de nos institutions pénitentiaires. Et ce n'est pas tout : la surpopulation en prison aurait pour conséquence sur les cantines de devoir réduire les portions de nourriture².

Comment en est-on arrivés à une telle maltraitance institutionnelle au sein des prisons belges? D'après le représentant syndical Robby De Kaey, la raison des conditions de vie déplorables en prison est claire. « La loi d'urgence était en fait censée alléger temporairement la pression sur les prisons, mais au lieu de cela, les personnes bénéficiant d'un report de peine³ ou d'un congé pénitentiaire prolongé⁴ sont rappelées. Par conséquent, il y a encore plus de personnes assises dans les cellules et encore plus de personnes qui dorment à même le sol. »⁵ Votée le 17 juillet dernier à la Chambre et entrée en vigueur le 1^{er} août, la

loi d'urgence poursuit les objectifs suivants : « réduire la surpopulation carcérale persistante d'une manière qui permette, d'une part, d'absorber le stock de peines d'emprisonnement (restant à exécuter) et de stabiliser la population carcérale à un niveau permettant de garantir des conditions de détention et de travail humaines, dans l'attente de mesures plus structurelles à plus long terme. »⁶ Avant son adoption, et selon les prévisions, « les mesures prévues par cette loi étaient de faire diminuer la surpopulation carcérale de quelques 700 détenus »⁷, ce qui n'était, quoi qu'il en soit, pas suffisant pour passer sous le seuil de la surpopulation carcérale. Pire encore : les effets de la loi d'urgence vont à l'inverse de ce qu'elle visait initialement.

Afin de réduire la surpopulation dans les prisons belges, cette loi entend également « mettre l'accent sur des peines adaptées⁸ (comme le prévoit d'ailleurs le nouveau Code pénal NDLR). Pour les personnes condamnées à une peine de moins de trois ans, la prison doit être le dernier recours »⁹. Il faudra donc d'abord envisager toutes les autres options possibles avant celle de

1 Chiffres fournis par l'administration pénitentiaire.

2 « Trente détenus supplémentaires dorment sur le sol dans les prisons belges en une semaine », Agence Belga, 26/08/2025.

3 En Belgique, un « report de peine » désigne un délai accordé par le juge avant que la peine ne soit exécutée, ou une suspension de son exécution. Ce délai permet de reporter le début de l'exécution d'une condamnation, généralement pour une période de 1 à 5 ans, et peut être assorti de conditions.

4 Le congé pénitentiaire prolongé (CPP) était une mesure d'urgence mise en place en Belgique pour lutter contre la surpopulation carcérale, permettant à des détenus de quitter temporairement la prison, souvent par périodes alternatives de détention et de congé, pour préparer leur réinsertion. Cette mesure, initiée en 2024, a été progressivement supprimée en 2025.

5 Idem.

6 « Surpopulation carcérale : le vote de la loi d'urgence par la Chambre va-t-elle soulager les prisons qui débordent ? », Mélanie Joris, site de la RTBF, 17/07/2025.

7 Idem.

8 Les peines adaptées (ou aménagements de peine) sont des sanctions pénales qui remplacent l'emprisonnement en prison, cherchent à personnaliser la sanction ainsi qu'à prévenir la récidive en l'adaptant à la situation de la personne condamnée. Parmi les formes courantes en Belgique (et en France), on trouve le bracelet électronique, les travaux d'intérêt général (TIG) ou les travaux autonomes (PTA), les obligations de soins et les peines de probation.

9 « Surpopulation carcérale : le vote de la loi d'urgence par la Chambre va-t-elle soulager les prisons qui débordent ? », Mélanie Joris, site de la RTBF, 17/07/2025.

l'incarcération. La ministre de la Justice Annelies Verlinden (CD&V) – qui est à l'origine de la loi d'urgence – veut également faciliter la procédure d'octroi des modalités d'exécution des peines. « *Cela concernera les personnes condamnées à une peine de prison de trois ans maximum. Après décision du juge de l'application des peines, ces détenus pourront demander à purger leur peine sous bracelet électronique à partir de six mois et lorsqu'ils ont purgé un tiers de leur peine. Ils pourront également demander une libération conditionnelle à un tiers de leur peine.* »¹⁰ Enfin, jusqu'à fin 2026, un directeur ou une directrice de prison pourra octroyer une libération anticipée à partir de six mois avant la fin de la peine aux détenus qui ont été condamnés à une peine allant jusqu'à dix ans.

Les mêmes problèmes depuis plus de 25 ans

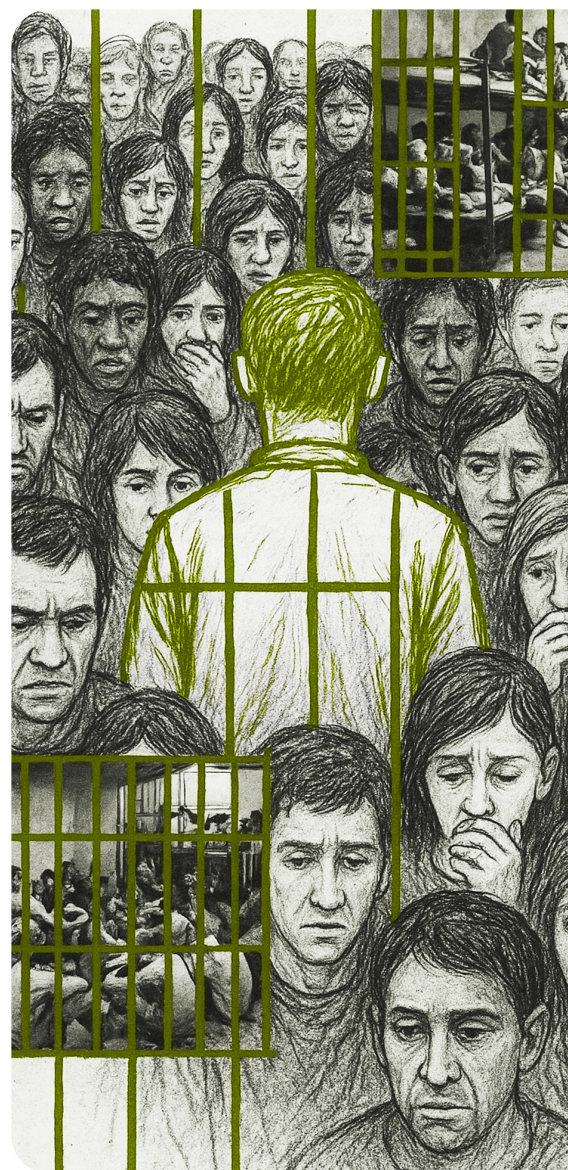
Que s'est-il passé pour que les prisons deviennent de nos jours de véritables « poudrières »¹¹ ? Cette situation explosive est le résultat, entre autres, d'une décision politique prise en 2022 par Vincent Van Quickenborne (Open VLD), l'ancien ministre de la Justice, de faire exécuter toutes les peines de prison (même celles de moins de 3 ans). Le problème de surpopulation au sein des prisons – et tous les impacts que cela peut représenter au niveau des conditions de détention mais aussi de travail du personnel – n'est cependant pas récent puisque la section belge de l'Observatoire International

des Prisons (OIP) le signale – parmi d'autres – depuis plus de 25 ans¹². Afin de dénoncer le manque de personnel et les conditions de travail intenable au sein des établissements pénitentiaires, des piquets de grève sont organisés de manière chronique, et ce aux quatre coins du pays (Flandre comprise), depuis de nombreuses années. Les premières grèves en la matière datent de 1979, à la prison de Saint-Gilles¹³. En 1998, à la prison de Liège, ce sont les gendarmes, en tant que membres de l'armée, qui étaient venus remplacer les gardiens de prison en grève. Le 21 mai 2002, les gardiens de prisons étaient quant à eux partis en grève dans tout le pays, pour protester contre le manque de personnel¹⁴. Dans ce genre de cas, la police vient alors en renfort.

Derrière les chiffres, des droits humains bafoués

Il y a actuellement plus de 13.000 détenus dans les prisons, les maisons de transition et les maisons de détention de Belgique¹⁵. Pour environ 11.000 places disponibles. Une surpopulation de cette ampleur, c'est du jamais vu au sein du Royaume¹⁶. Au point que « *l'administration pénitentiaire parle d'une crise de surpopulation qui a atteint le plus bas niveau humanitaire* »¹⁷. Derrière ces chiffres et surtout cet écart vertigineux entre la théorie et le réel se dessinent des enjeux humains de taille. « *La surpopulation prive un grand nombre de détenus de l'exercice de leurs droits élémentaires et porte ainsi atteinte à leur*

dignité humaine, ayant notamment des conséquences sur les conditions de détention en termes d'hygiène, de promiscuité et de sécurité. »¹⁸



10 Idem.

11 Expression empruntée à Stéphane Davreux, porte-parole des maisons de Justice dans l'article « Surpopulation carcérale : le vote de la loi d'urgence par la Chambre va-t-elle soulager les prisons qui débordent ? », Mélanie Joris, site de la RTBF, 17/07/2025.

12 « Notice - De l'observation des conditions de détention à la dénonciation du système pénal », Observatoire international des prisons, 2024. Les informations citées dans cette notice ne sont ni exhaustives, ni exclusives, mais visent à fournir aux lecteurs un aperçu de l'état des prisons belges. Il est également bon de préciser que l'OIP fait partie du courant abolitionniste, c'est-à-dire qu'il milite pour la suppression de la privation de liberté.

13 « Les grèves dans les prisons ne datent pas d'hier (photos) », Paola Schneider, Le Soir, 10/05/2025.

14 Idem.

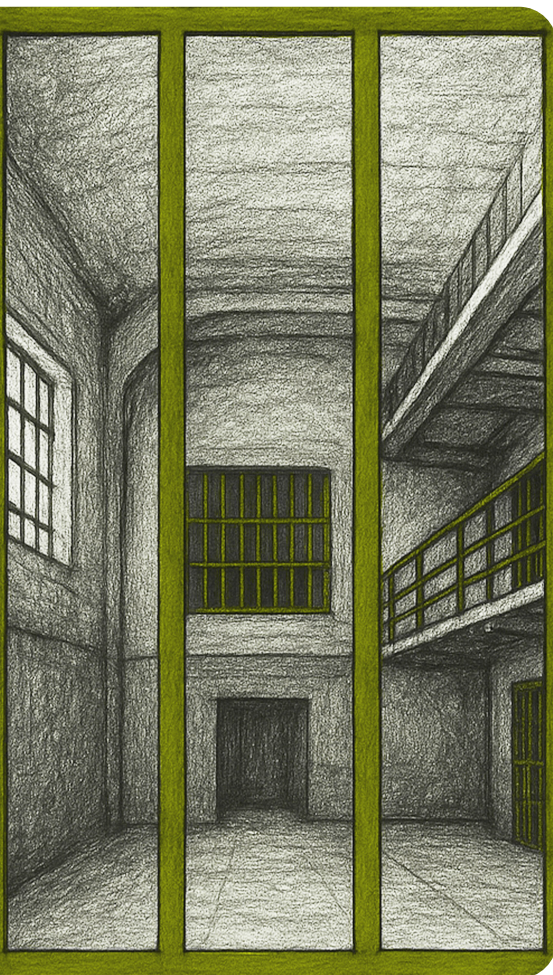
15 « Trente détenus supplémentaires dorment sur le sol dans les prisons belges en une semaine », Agence Belga, 26/08/2025.

16 « Prisons ; le cap des 13.000 détenus dépassé, du jamais vu », Belga, site de la RTBF, 25/03/2025.

17 Idem.

18 « Notice - De l'observation des conditions de détention à la dénonciation du système pénal », Observatoire international des prisons, 2024.

Les conditions matérielles en prison – aménagement des cellules, habillement, alimentation – sont encadrées par la loi, mais leur application reste inégale, faute de moyens. Par exemple, la loi indique que l'alimentation doit être fournie en quantité suffisante. *« Ce droit alimentaire, qui paraît élémentaire, n'est actuellement pas toujours respecté, notamment au sein des prisons de Saint-Gilles et Forest où certains détenus se sont plaints des quantités reçues. »*¹⁹ En résumé, *« la surpopulation a pour conséquence qu'une série de droits restent lettre morte. Ainsi, même si le détenu obtient un droit à l'hygiène, il ne pourra [par exemple] prendre une douche qu'une fois tous les trois jours dans de nombreuses maisons d'arrêt »*²⁰



Le CAL soucieux et actif

Le mouvement laïque œuvre de longue date dans l'univers carcéral. Un certain nombre d'associations laïques et de régionales font un travail de terrain remarquable dans les prisons et à l'extérieur de celles-ci, notamment par le biais de l'assistance morale aux détenus, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation. Attentif aux conditions de détention, le CAL poursuit son action de sensibilisation des citoyens et du monde politique via des prises de position publiques pour dénoncer les conditions de détention inhumaines et indignes d'un État de droit.

Depuis 2015, le CAL adhère et participe activement à la Plateforme pour sortir du désastre carcéral. Cette plateforme s'est constituée en lien avec le projet de construction d'une méga-prison de 1.200 places sur le territoire de la ville de Bruxelles à Haren. La plateforme réfléchit et mène des actions pour dénoncer notamment le gigantisme du projet de méga-prison à Haren qui ne permettra pas une meilleure réinsertion des personnes détenues.

Des alternatives à la prison

À travers la Plateforme pour sortir du désastre carcéral notamment, le CAL milite pour des alternatives à la prison. Il faut en effet arriver à diminuer le nombre de personnes qui entrent en prison. Ces alternatives à l'enfermement existent comme le bracelet électronique ou d'autres types de mesures comme le travail d'intérêt général. Des pistes de solutions existent:

- réduire le nombre de personnes en détention préventive
- accroître les libérations conditionnelles en renforçant l'accompagnement et la formation des personnes

- sortir les internés des prisons et les placer dans des institutions de soins, ainsi que les toxicomanes qui ont commis des infractions qui doivent aussi être soignés et non enfermés.

Des Journées Nationales de la Prison

Depuis 2014, le mouvement laïque participe largement aux Journées Nationales de la Prison (JNP). Ces journées ont pour objectif de sensibiliser le grand public à la réalité des conditions pénitentiaires aujourd'hui en Belgique, pour couper court aux fantasmes courants dans l'opinion publique sur les prisons « 5 étoiles » et contribuer ainsi à une prise de conscience de l'ensemble des citoyens sur la politique pénitentiaire qu'ils souhaitent pour le pays. Une série d'activités auront lieu sur l'ensemble du territoire de la FWB du 13 au 23 novembre prochains.

Une série d'enjeux pour l'avenir

La précarité des conditions de vie et de travail en prison pose la question du respect des droits fondamentaux et de la capacité du système carcéral à remplir ses missions de réinsertion. Les professionnels et acteurs de terrain alertent sur l'urgence d'investir dans l'amélioration des infrastructures, l'encadrement social et la reconnaissance des droits des détenus au travail.²¹ En conclusion, les prisons du pays, sont confrontées à une dégradation structurelle de leurs conditions de vie et de travail, qui appelle des réponses politiques et budgétaires ambitieuses pour garantir la dignité de toutes les personnes concernées.

19 Idem.

20 Idem.

21 « De l'observation des conditions de détention à la dénonciation du système pénal », oip, 2024. Disponible sur : <https://www.oipbelgique.be/files/uploads/2024/04/Notice-Def.pdf>

Les universités belges entre alerte et résistance

 Mehdi Toukabri

Depuis le début de l'année 2025, le Conseil des rectrices et recteurs francophones tire la sonnette d'alarme : au moment d'écrire ces lignes, pas moins d'une dizaine de communiqués sont destinés à alerter sur les attaques répétées envers l'université et la science, autant aux États-Unis qu'en Europe ou en Belgique. À l'heure où les almas mater, ainsi que leur indépendance (financière et de recherche), sont dans le viseur de différents détracteurs issus du monde politique, deux rectrices francophones partagent, dans cette interview croisée¹, leurs analyses, leurs inquiétudes et leurs leviers d'action.

Interview de Françoise Smets et d'Annemie Schaus, rectrices de l'UCLouvain et de l'ULB.



Françoise Smets



Annemie Schaus

Comment défendez-vous l'autonomie académique ?

Françoise Smets : À l'UCLouvain, nous défendons l'autonomie académique en affirmant à l'ensemble de notre communauté qu'ils sont libres de chercher et d'enseigner dans tous les domaines et avec les partenaires qu'ils jugent les plus adéquats.

Évidemment, toujours en accord avec les valeurs de l'institution à laquelle ils adhèrent.

Annemie Schaus : Il faut distinguer la liberté académique et l'autonomie de l'université. D'abord, celle qui occupe la plus grande part de mon quotidien : la liberté académique, c'est-à-dire la liberté d'enseigner et de rechercher. Depuis quelques années, on perçoit que les professeurs et professeurs s'autocensurent. Le débat n'est plus permis sur toutes les questions. Leurs propos peuvent faire l'objet de critiques déplacées et agressives. C'est la raison pour laquelle nous avons consacré une année thématique à la protection de la liberté académique. Nous devons aussi nous montrer vigilants face aux attaques qui proviennent de l'extérieur. Quant à l'autonomie académique, les universités sont censées être autonomes. Pourtant, les études de l'EUA (Alliance européenne des Universités) démontrent que les universités belges francophones sont en bas de l'échelle, avec un contrôle politique croissant. Nous devons nous battre pour que notre autonomie reste entière.

Les sciences sont attaquées au sein de l'université. Concrètement, comment parez-vous ces attaques ?

AS : En soutenant les professeurs et professeurs pour qu'ils ne s'autocensurent pas. Ce qui représente le principal problème en Belgique. Il n'y a pas d'attaques physiques, mais plutôt des messages écrits sur les réseaux sociaux, des cartes blanches, ou encore des attaques verbales. Nous protégeons nos professeurs et professeurs. L'ULB est aussi très attentive à la liberté académique à l'étranger. Nous soutenons les chercheuses et chercheurs en danger. Depuis 2016, nous offrons des bourses de soutien et d'accueil : 13 sont actuellement à l'ULB et la liste d'attente est énorme. En unissant nos forces entre universités et via

notre alliance européenne CIVIS, nous défendons au mieux la liberté académique.

FS : L'UCLouvain fête ses 600 ans. Cela montre qu'elle a su résister aux attaques en pouvant évoluer avec la société, tout en gardant son indépendance. Comment ? En cherchant à garder une indépendance financière face au pouvoir politique. C'est un vrai challenge aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles, car nous restons fortement dépendants des fonds publics. Le dialogue avec nos autorités de tutelle est possible, mais multiplier les ressources de financement peut aussi être un axe important dans le maintien de cette autonomie.

Est-ce qu'une des solutions ne serait-il pas de repolitiser l'université ?

FS : Globalement, non. L'UCLouvain ne pense pas que politiser les universités soit une bonne idée. Elle existe depuis 600 ans car elle est ouverte à tous. Politisée, elle ne représenterait plus aussi largement sa communauté. Les universités doivent être des lieux de débat constructif et respectueux, sans dégradation, sans violence. Mais quand des enjeux académiques sont attaqués ailleurs, elles doivent pouvoir s'exprimer. Donc, politiser sur tous les sujets, non. Dénoncer les attaques au monde académique, oui.

AS : Si « repolitiser » signifie la rendre partisane, c'est hors de question. Par contre, faire de l'université une institution engagée dans sa société, oui. L'ULB l'est depuis 1834 et n'a jamais changé de cap. C'est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, vu les atteintes à nos piliers et la perte de repères dans la société, notamment auprès de nos jeunes. Nous devons nous investir davantage dans les questions de société.

1 Les personnes interrogées dans le cadre de cette interview croisée l'ont été séparément.

Parlons du « nerf de la guerre ». Dans un contexte de coupe budgétaire, comment tentez-vous de garantir un enseignement de qualité ?

FS : À l'UCLouvain, nous insistons sur le fait que l'autonomie n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'assumer notre responsabilité sociétale. Dans un contexte budgétaire difficile, nous sommes prêts à participer à l'effort, ce qui implique parfois des choix, de ce qu'on garde ou met en pause. Il est crucial d'avoir une vision à long terme et de ne pas oublier l'importance des sciences humaines, dont la valorisation est peut-être plus lointaine. Le dialogue avec les politiques et la démonstration par des exemples concrets sont essentiels.

AS : La communauté française est exsangue financièrement, mais elle fait des choix politiques. Désinvestir l'enseignement supérieur est une erreur fondamentale. Notre seule richesse, ce sont nos cerveaux et notre liberté. Ma préoccupation, depuis 2020, est d'investir dans notre jeunesse, qui s'est sacrifiée durant la pandémie de Covid-19. L'université, *« ce n'est pas le secteur non marchand qui ne fait que coûter à la société »*, non. L'impact économique des universités est réel : pour 1 euro investi, c'est 6 euros de rapports. Désinvestir alors que la liberté est attaquée et que notre jeunesse va mal est une grave erreur.

Quel rôle les hautes écoles et universités peuvent-elles jouer dans la défense d'un enseignement supérieur libre, inclusif et de qualité ?

FS : Un rôle de sensibilisation à l'importance de l'éducation. En Belgique, nos principales ressources sont nos cerveaux, nos talents. L'éducation est cruciale pour l'ascenseur sociétal et l'inclusivité. C'est pour cela que nous sommes au service de la société depuis 600 ans. Notre rôle est de défendre cette ouverture par le dialogue, la vulgarisation, la diversité des formations et l'accompagnement individuel de chaque étudiant.

AS : Elles jouent un rôle fondamental en tant qu'ascenseur social et lieux de transmission des savoirs. Elles sont aussi les garantes de la liberté de la recherche, de l'innovation et de l'engagement citoyen. Nos cerveaux et notre esprit critique constituent de véritables richesses. Notre

jeunesse, quant à elle, représente notre avenir ! Je partage pleinement les mots de Nelson Mandela : *« l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. »* Aujourd'hui, nous traversons une période d'incertitudes et de tensions, et je reste profondément convaincue que les réponses passent par l'enseignement, la recherche et l'engagement social.

Les attaques peuvent également venir du monde religieux. De quelle façon les contrez-vous ?

FS : La religion n'est pas le seul problème. Il s'agit d'une inclusivité large : culture, religion, origines, handicap, etc. L'UCLouvain lutte contre toutes les discriminations. Nous sommes un lieu de débat constructif et respectueux, où il est essentiel de comprendre les avis de chacun, d'où qu'ils viennent, dans ces questions parfois tendues.

AS : L'ULB ne fait pas l'objet d'attaques de religieux. Nos professeures et professeurs ne s'autocensurent pas pour leur plaisir. Je le dis haut et fort : je n'ai jamais eu la moindre plainte du corps professoral à ce sujet. Certaines matières (le genre, la décolonisation) rencontrent, tout de même, des réticences de la part d'étudiants et d'étudiantes, mais pas uniquement sur le religieux. Une université doit débattre, sans renoncer, ni se censurer. Une collègue biologiste aborde le darwinisme avec ses étudiants et nous rapporte des retours de débats très intéressants. Il faut enseigner de manière à s'ouvrir à leurs questions et les convaincre que la science est la science, rien d'autre.

Quelle place laissez-vous aux étudiants afin de participer à contrer ces attaques envers l'université ?

AS : C'est de notoriété publique : à l'ULB, les étudiantes et étudiants ont beaucoup de place. Notre liberté étudiante date de 1834 et n'a pas changé depuis. Le bureau des étudiants administrateurs est très préoccupé par ces questions et il propose donc motions, cartes blanches et débats. Les étudiantes et étudiants sont pleinement intégrés dans les instances dirigeantes, comme le conseil d'administration, où ils s'expriment librement. Les cercles étudiants organisent

également des débats. L'ULB a une communauté étudiante très active sur toutes ces questions.

FS : L'UCLouvain laisse une grande place aux étudiants, tant qu'ils s'expriment de manière respectueuse, non violente et sans dégradation. Lors des discussions sur le Proche-Orient, le conseil académique a reçu l'association étudiante concernée. Nous les écoutons et les soutenons. Il est essentiel qu'ils puissent aussi transmettre nos valeurs de droits humains, d'équité et de diversité.

Quel est votre sentiment sur la situation internationale et aux attaques répétées contre l'université ?

FS : Je suis optimiste, sans être naïve. Il faut maintenir une vigilance constante et rester extrêmement actif. L'optimisme est nécessaire : l'abandonner mènerait à un échec. C'est mon rôle de maintenir cet optimisme, d'atteindre des succès là où l'espoir était faible, et de rester en mouvement, au service de la société.

AS : Sans être naïve, je reste confiante dans le progrès de l'humanité. Il y a des soubresauts, et nous sommes actuellement dans une phase de recul. Je reste convaincue qu'il faut combattre avec la force de notre intelligence. Il faut continuer à se mobiliser par le libre examen et la méthode scientifique, et non par des combats stériles. Je ne vais pas dire que je suis hyper optimiste, mais je reste confiante dans les valeurs de la transmission du savoir.

Êtes-vous déjà en résistance ?

FS : Plus qu'une résistance, l'UCLouvain veut être dans le dialogue. Résister est parfois nécessaire, mais si on ne fait que ça, ça ne sert à rien. Il faut aussi être force de proposition. Quand il y a des problèmes, notre rôle est de résister en apportant des propositions alternatives.

AS : En Belgique, non, je parlais plutôt d'alerte. Caricaturer la situation ne sert à rien. Notre ministre de l'Enseignement supérieur est ouverte à la discussion. Là où on pourrait entrer en résistance, c'est sur le climat international. Actuellement, je ne suis pas encore en résistance, mais je le serai au quart de tour s'il le faut. Je préfère, pour le moment, être en alerte et dans la recherche du débat.



Actualités

de Laïcité Brabant wallon

Philéas & Autobule : N°96 - Que font les paresseux ?

Tire-au-flanc, mou du genou, traîne-savates... Nous ne manquons pas d'inventivité pour désigner les paresseux. Et le vocabulaire utilisé n'est pas toujours flatteur ! Mais qui décide de qui est paresseux ? À quoi reconnaît-on la paresse ? Est-elle honteuse ? Est-ce vraiment ne rien faire ? Que perd-on à paresser ? Qu'y gagne-t-on ? Dans une société qui valorise la performance et l'action, la paresse pose question. Quand peut-il être important de ne rien faire ? Qu'est-ce qui nous motive à paresser ? La paresse est-elle un droit ? Une liberté ? Une chose est sûre : nous avons rarement la flemme de vous poser des questions !

Numéro à paraître le 1^{er} octobre.

Numéro de décembre : N°97 - La paix, c'est possible ?

Abonnement : <https://www.phileasetautobule.be/boutique/>



La 17^e édition de l'Opération Boîtes à KDO est lancée !

Comme chaque année, nous vous invitons à transformer de simples boîtes à chaussures en véritables boîtes à trésors pour offrir un peu de chaleur et de joie aux enfants.

Le principe est simple : une boîte généreuse, remplie à ras bord de petits plaisirs variés et de qualité (jouets, livres, accessoires, friandises, objets utiles...), accompagnée d'un dessin ou d'un mot personnalisé pour apporter un supplément d'humanité. La boîte peut être décorée afin que l'enfant la garde ensuite comme coffre à trésors.

Où déposer vos boîtes ?

Dans l'un des 7 points de dépôt en Brabant wallon ou dans le point de collecte de Bruxelles. Elles y seront vérifiées, complétées si besoin grâce aux dons de commerçants et partenaires, soigneusement emballées et prêtes à être distribuées à la mi-décembre, lors des fêtes de Noël ou du Nouvel An.

Quelques règles à respecter pour réussir votre boîte :

- Elle doit être généreuse et diversifiée

- Elle doit contenir des objets de qualité (en excellent état ou neufs)
- Elle doit donner du plaisir à celui ou celle qui la reçoit
- Elle doit être personnalisée (mot, dessin, signature...)

Cette belle aventure solidaire demande une grande organisation. Les écoles, associations et clubs souhaitant participer collectivement sont invités à s'inscrire rapidement auprès de l'équipe-pilote.

Plus d'infos sur www.boitesakdo.be ou via Anne Beghin, coordinatrice (anne.beghin@laicite.net)





Agenda

de Laïcité Brabant wallon

Atelier Philo

Autour de la lecture de textes majeurs de la philosophie antique, moderne et contemporaine, les participants cherchent ensemble au sein de l'Atelier Philo à nourrir leurs réflexions afin de réapprendre à voir le monde.

Septembre - Être
Novembre - Penser

Octobre - Avoir
Décembre - Croire



- **À Braine-l'Alleud :**
Chaque vendredi sauf jours fériés et congés scolaires, de 14h à 17h
Lieu : Bibliothèque communale de Braine-l'Alleud (55 rue des Mésanges Bleues à 1420 Braine-l'Alleud)
Informations / Réservations : 02/854.05.50 ou bibliotheque@braine-lalleud.be
En collaboration avec : La Bibliothèque communale de Braine-l'Alleud
- **À Hamme-mille :**
17 septembre, 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre 2025 de 14h à 17h
Lieu : 20 avenue du Centenaire à 1320 Hamme-Mille
Informations / Réservations :
010/24.80.91 ou info@maison-condorcet.be

Journées du Matrimoine à Wavre

Le mot matrimoine - désignant autrefois les biens transmis par la mère - revient aujourd'hui pour éclairer une part oubliée de notre culture : celle des femmes inspirantes trop souvent invisibilisées par l'Histoire. Du 23 au 26 septembre, les Journées du Matrimoine s'installent à Wavre, avec une programmation riche et participative organisée par Laïcité Brabant wallon, PAC, Soralia Brabant wallon, les Équipes Populaires, le CNCD 11.11.11 et Financité.

Au programme :

- Le **23 septembre** à 18h à la librairie Claudine : Conférence d'Apolline Vranken « Ce que les féministes font à l'architecture : dégenrer l'histoire et l'espace », pour interroger les récits officiels et la mémoire collective
- Le **24 septembre** de 13h30 à 16h à Laïcité Brabant wallon : Arpentage et fresque créative autour du livre «Les Culottées» de Pénélope Bagieu, pour découvrir des parcours féminins inspirants et pour faire résonner ces histoires dans nos imaginaires et nos vécus.
- Le **25 septembre** de 13h30 à 16h à la Maison Ose Aller : Atelier d'écriture autour des journées du matrimoine.

- Le **26 septembre** de 10h à 12h : Une visite guidée à travers le centre-ville. En allant sur les lieux qui racontent l'histoire des femmes du quotidien ou ceux qui rendent hommage à une personnalité illustre, nous vous proposons un parcours qui retrace la vie et l'image des femmes dans la ville de Wavre. Découvrez les représentations parfois discrètes, parfois disparues ou encore celles dont l'absence n'a jamais été questionnée. Départ de VisitWavre, rue de Nivelles n°1.

L'objectif de ces journées ? Réhabiliter les femmes artistes, résistantes et penseuses du passé, transmettre leur(s) héritage(s) et offrir aux jeunes générations des figures d'identification nouvelles.

Inscriptions obligatoires : 010/22.31.91 ou eventsbw@laicite.net - Gratuit



Compléter ses déclarations anticipées & Comprendre l'euthanasie

Rédiger des déclarations anticipées permet au corps médical et à vos proches de respecter vos choix si vous devenez incapable de les exprimer.

Ces déclarations couvrent plusieurs domaines : le refus de traitement, l'euthanasie, le don d'organes, le don du corps à la science et le choix des obsèques, la désignation d'une personne de confiance et d'un mandataire.

Des informations vous seront données et des formulaires seront mis à votre disposition pour les compléter ensemble.

Déclarations anticipées

27 septembre, Laïcité Brabant wallon – Wavre

02 octobre, Maison de la laïcité de Braine-l'Alleud

14 octobre, Laïcité Brabant wallon – Nivelles

23 octobre, Centre culturel de Tubize

18 novembre, Maison de la laïcité Hypathia d'OLLN

Euthanasie

25 septembre, Laïcité Brabant wallon – Nivelles

16 octobre, Laïcité Brabant wallon – Wavre

09 décembre, Centre culturel de Tubize

Horaire : De 14h à 16h

sauf pour le 16 octobre : de 19h à 21h

Inscriptions : 010/22.31.91 ou

assistancemoralebw@laicite.net - Gratuit

Ciné-débat

Avec la maison de la laïcité Condorcet, découvrez deux films percutants pour interroger, émouvoir et réfléchir.

« La zone d'intérêt » de Jonathan Glazer »

01 octobre

« La petite prison dans la prairie » de Jean-Benoît Ugeux

13 novembre

Horaire :

Accueil dès 19h30. Lancement du film à 20h.

Lieu : 20 Av. du Centenaire - 1320 Beauvechain

Inscriptions obligatoires : 010/22.31.91 ou
eventsbw@laicite.net - Gratuit



Philéas & Autobule au salon «Out of the books»

Philéas & Autobule tiendra un stand sur toute la durée du salon pour vous présenter nos dernières publications !

Conférence

01 octobre à 11h30 – Wavre

« Développer l'esprit critique des enfants avec Philéas & Autobule » par Mélanie Olivier (LBW).

En savoir plus : <https://outofthebooks.com/festival/>



Philéas & Autobule au salon de l'éducation

Retrouvez les derniers numéros de Philéas & Autobule, les albums et les livres du Pôle Philo sur notre stand !

Du 8 au 11 octobre – Marche-en-famenne

En savoir plus : <https://www.salon-educ.be/>



Bruzelle : Ateliers couture

Ensemble, luttons contre la précarité menstruelle en confectionnant des trousses qui permettront de distribuer gratuitement des serviettes menstruelles aux femmes en situation de précarité. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en couture pour nous rejoindre !

01 octobre

Horaire : De 9h30 à 12h30

Lieu : 38 rue de Bruxelles - 1470 Genappe

05 novembre

Horaire : De 9h30 à 12h30

Lieu : 10 rue Georges Willame - 1400 Nivelles

Inscriptions obligatoires :

010/22.31.91 ou
eventsbw@laicite.net - Gratuit



Vivre chez soi, habiter ensemble

Et si habiter ensemble ne voulait pas dire renoncer à son intimité ? Et si nos façons de vivre, partager et cohabiter pouvaient se réinventer ? Du 8 au 11 octobre, nous vous invitons au centre culturel de Perwez pour explorer de nouvelles manières d'habiter, entre solidarité, créativité et réflexions citoyennes.

Mercredi 08 octobre

20h : Ciné-club "Monstres de poussière"

« Monstres de poussière » suit Johnny et Goyko, deux anciens sans-abris et met en lumière blessures et reconstructions. Rencontre avec la réalisatrice Nina Marissiaux. PAF : apporter un don pour l'opération « SLAC à dos » qui aide les « sans chez-soi » du BW (voir détails des dons : <https://www.calbw.be/post/l-operation-slac-a-dos>)

Jeudi 09 octobre

18h30 : Renc'Art du BoBar «Perspectives de l'habitat partagé : de la fiction à la réalité»

L'auteur Renaud Straet viendra partager les coulisses de son roman «L'île aux vieux» qui, à travers la fiction, explore les possibles d'un habitat collectif où solidarité, autonomie et vieillesse s'entrelacent autrement.

20h : Conférence Gesticulée «Sois passif et, surtout, tais-toi !»

Un spectacle qui parle autant d'habitat que d'habitants. Pour rire, réfléchir et peut-être commencer à reconstruire autrement.

Vendredi 10 octobre

10h - 12h30 : Matinée citoyenne

Autour de témoignages, d'initiatives inspirantes et d'un temps d'échange participatif, cette matinée se veut un espace de dialogue ouvert entre citoyens, professionnels et porteurs de projets.

14h - 16h : Animation «Marche du Vide»

Sensibiliser à l'urgence du droit au logement et à la lutte contre l'inoccupation. À chaque halte, des clés de compréhension : cadre légal, outils juridiques, témoignages, projets inspirants ...

Samedi 11 octobre

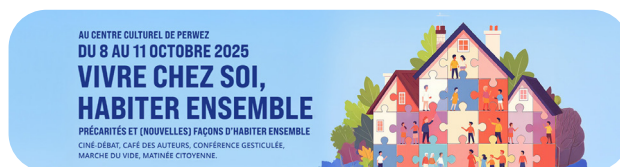
9h - 12h : Atelier : Des gestes simples pour économiser l'énergie et l'eau !

Découvrez des astuces simples, du matériel utile et des conseils concrets pour réduire vos dépenses sans sacrifier votre confort.

Adresse : Le Foyer - Grand'Place 32 - 1360 Perwez

Inscriptions obligatoires :

www.foyerperwez.be ou au 081 23 45 55 - Gratuit



Formations Philo

Pour toute demande d'information ou de réservation, quelle que soit la formation, veuillez contacter le 010/22.31.91 ou envoyer un e-mail à polephilo@laicite.net.

Philéas & Autobule mode d'emploi de la revue

8 octobre - la paresse / 10 décembre - la paix
LBW Waure

Jeux Philo

11 octobre - LBW Nivelles

Pratiques philosophiques

20 au 24 octobre - LBW Waure

Philo et maternelle

6 décembre - LBW Waure



Ludo Philo

Envie de jouer, d'échanger et de réfléchir ? Ludo Philo est un moment d'amusement autour d'un jeu de société avec notre petite touche philo... Venez découvrir des jeux pour vous poser des questions qui (d)étonnent dans une ambiance conviviale.

16 octobre

Jeu : Hanabi, se faire confiance, vaste débat !

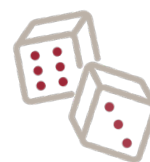
04 décembre

Jeu : Top Ten, cultiver le sens de la nuance

Horaire : De 19h30 à 21h30

Lieu : 1 place du Centre à 1340 Ottignies

Inscriptions obligatoires : 010/22.31.91
ou polephilo@laicite.net



Semaine mortelle

La Semaine Mortelle est une invitation à s'arrêter, à réfléchir et à dialoguer autour d'un sujet universel : la fin de vie. S'informer sur l'euthanasie, les déclarations anticipées ou encore sur les funérailles, c'est choisir la liberté et la dignité. Pendant une semaine, les différentes régionales laïques organisent une série d'événements : projection, conférences, cafés mortels... offrant un espace pour questionner nos valeurs, exprimer nos inquiétudes, dépasser les tabous et se recueillir. Parce qu'en ouvrant la parole, nous donnons à chacun les clés pour décider en conscience et apaiser l'avenir.

Lundi 03 novembre

Atelier : Mourir à domicile c'est possible !

Choisir de finir sa vie chez soi ? Venez-vous informer, échanger et découvrir comment cela est possible

Horaire : 14h à 16h

Adresse : LBW 33 rue Lambert Fortune - 1300 Wavre

Inscriptions obligatoires : 010 22 31 91 ou assistancemoralebw@laicite.net

Mardi 04 novembre

Atelier : J'organise ma fin de vie, les questions qui tuent

Un espace bienveillant pour réfléchir, sans tabou, à l'organisation de ses propres funérailles (cérémonie, choix du lieu, aspects pratiques et financiers). Un moment pour anticiper, préciser ses souhaits et les transmettre clairement pour soulager ses proches et éviter les conflits. Cette rencontre mêle informations, partage d'expériences et outils concrets, afin d'aider chacun à préparer des funérailles à son image, dans la simplicité et la sérénité.

Horaire : 14h à 16h

Adresse : LBW 33 rue Lambert Fortune - 1300 Wavre

Inscriptions obligatoires : 010 22 31 91 ou assistancemoralebw@laicite.net

Mercredi 05 novembre

Papote mortelle, autour d'un café

Papote mortelle est un moment convivial pour parler librement de la mort et du deuil, autour d'un café. Inspirée des « Cafés mortels », cette rencontre propose un espace ouvert à toutes et tous, où chacun peut partager ses réflexions, ses peurs, ses

expériences ou ses questions sur la mort, la fin de vie, le deuil ou la mémoire des disparus, sans tabou ni jugement

Horaire : 14h à 16h

Adresse : LBW 33 rue Lambert Fortune - 1300 Wavre

Inscriptions obligatoires : 010 22 31 91 ou assistancemoralebw@laicite.net

Jeudi 06 novembre

Ciné-débat : «Le dernier souffle» un film de Costa-Gravas

Synopsis : Dans un dialogue amical et passionné, le Docteur Augustin Masset et l'écrivain Fabrice Toussaint se confrontent pour l'un à la fin de vie de ses patients et pour l'autre à sa propre fatalité. Emportés par un tourbillon de visites et de rencontres, tous deux démarrent un voyage sensible entre rires et larmes : une aventure humaine au cœur de notre vie à tous. Le film sera suivi d'un débat animé par Sonia Terlez, psychologue clinicienne pour l'asbl Pallium

Horaire : 20h

Adresse : Ciné4 rue de Soignies, 4 - 1400 Nivelles

Inscriptions obligatoires : www.cine4.be - Gratuit

Samedi 08 novembre

Atelier écriture : Un après-midi mortel

Un espace d'expression intime et bienveillant, où les mots prennent soin de ce qui ne se dit pas toujours. Un temps suspendu, un espace feutré, une passerelle entre l'absence et la mémoire. – L'auteure, Laurence legrand qui au travers de propositions guidera les participants à explorer, écrire, déposer — pour soi, pour l'autre, pour laisser une trace ou simplement libérer une émotion. Aucune expérience préalable n'est nécessaire, seulement l'envie d'écrire, de partager ou de se souvenir. Rejoignez-nous pour ce moment de parole écrite, où les silences eux-mêmes ont leur place.

Horaire : 14h à 17h30

Adresse : LBW 33 rue Lambert Fortune - 1300 Wavre

Inscriptions obligatoires : 010 22 31 91 ou assistancemoralebw@laicite.net

Plus d'informations : <https://semainemortelle.be/>

**Semaine
Mortelle**
8/11 > 9/11/2025
Association laïque de la Région wallonne

Une Convention laïque consacrée à la sécularisation

Le Centre d'Action Laïque organise tous les trois ans, une Convention laïque pour proposer des orientations sur la politique générale de l'association. Très concrètement, la Convention se veut un moment de rassemblement et d'implication de toutes les composantes du mouvement (l'ensemble des associations laïques et leurs sympathisants). La prochaine Convention aura lieu le samedi 22 novembre au Delta à Namur.

Programme

- 9h : Accueil
- 9h30 : Mots de bienvenue et introduction à la journée par Benoît Van der Meerschen, secrétaire général du Centre d'Action Laïque
- 10h : Conférences participatives :
 - sécularisation et extrême droite
 - sécularisation et enseignement et protection de la jeunesse
 - sécularisation et liberté d'expression, liberté artistique et liberté académique
- 12h30 : Lunch

- 14h : Séance plénière
 - présentation des propositions issues des 3 conférences participatives
 - table ronde avec les experts ayant participé aux conférences participatives
 - vote sur les thématiques d'éducation permanente du mouvement laïque en 2026 et 2027
- 16h : Pause
- 16h30 : Spectacle d'impro par le collectif « ébullition » à partir du contenu et des conclusions de la convention
- 17h30 : Clôture de la journée par Véronique De Keyser, présidente du centre d'action laïque
- 18h : Verre de l'amitié & walking diner (19h)
- 20h30 : « Thelonious Monk, sculpteur de silence » spectacle-cabaret de jazz-théâtre

Adresse : Av. Fernand Golenvaux 18 - 5000 Namur

Inscriptions obligatoires : <https://convention2025.laicite.be/convention-laïque-2025/>

Spectacle «En attendant... la banquise»

Le 12 décembre, Laïcité BW et le CRIBW vous convient à un spectacle familial sensible et humoristique sur les enjeux climatiques et les migrations, accompagné d'un débat et d'animations sur la thématique... une soirée qui ne vous laissera pas de glace !

Un aperçu de l'histoire : En 2035, Ciboulette et Estragon, naufragés du Grand Nord, survivent entre glace fondue et terres asséchées. Fuyant les causes du dérèglement climatique, ils se retrouvent voisins malgré eux. Leurs différences les confrontent : conflits et moments de complicité... Vont-ils entrevoir ensemble une lueur d'espoir ?

Horaire : 18h30

Adresse : Domaine W

Chem. des Vignes 2, 1480 Tubize

Inscriptions obligatoires : 010/22.31.91 ou eventsbw@laicite.net





Agenda

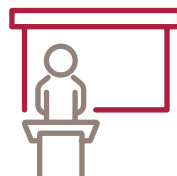
des associations



02/10 à 20h

Conférence

La prison pendant et après ?
Par William Rey
Action laïque Rixensart



10/11 à 20h

Conférence

Croyances et superstitions
Par Josiane Wolff
Action laïque Rixensart



04/10 à 18h

Conférence

Le Christianisme triomphant et le Judaïsme déraciné. Le temps de la Bible chrétienne et des dogmes.
Par Baudouin Decharneux
Maison de la laïcité Genappe



14/11 à 20h

Conférence

Les structures coloniales des conflits au Moyen-Orient : leur renforcement et l'effondrement de toute perspective de paix juste et durable
Par Elena Aoun
Maison de la laïcité Ottignies-LLN



10/10 à 19h

Ciné-débat

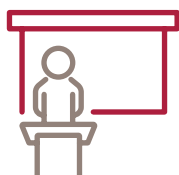
Dark Waters
De Todd Haynes
Maison de la laïcité Ottignies-LLN



15/11 & 16/11

Exposition

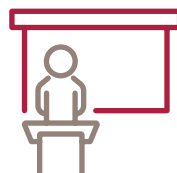
Quand l'ouverture du compas libère le regard
Maison de la laïcité Wavre



15/10 à 20h

Conférence

Le voyage scientifique des indices au-delà de la scène de crime
Par Anne Leriche
L'Extension ULB de Jodoigne



18/11 à 18h

Conférence

Tolkien et le Seigneur des Anneaux : une mythologie pour l'Angleterre ?
Par Jean-Louis Migeot
L'Extension ULB de Jodoigne



15/10 à 20h

Conférence

Les métamorphoses du tourisme depuis 1950
Par Jean-Michel Decroly
L'Extension ULB de Nivelles



19/11 à 20h

Conférence

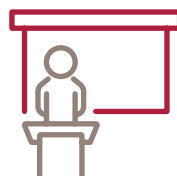
Les voyageurs arabes au Moyen-Âge
Par Jean-Charles Ducene
L'Extension ULB de Nivelles



16/10 à 20h

Conférence

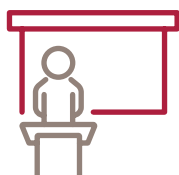
A quel régime alimentaire se vouer ?
Par André Van Gossum
L'Extension ULB de Wavre



22/11 à 18h

Conférence

Le cancer : de ses causes aux formidables espoirs de la médecine moderne
Par François Dufrasne
L'Extension ULB de Wavre



17/10 à 20h

Conférence

Des systèmes alimentaires justes et durables. Changeons la recette !
Par Amaury Ghijselings
Maison de la laïcité Ottignies-LLN



Retrouvez toutes les informations sur
calbw.be/agenda

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
WWW.SEMAINEMORTELLE.BE

Semaine Mortelle

3/11 > 9/11/2025

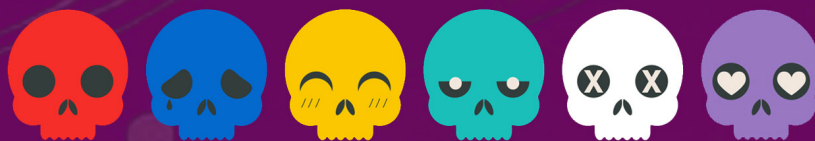
ATELIER

PROJECTION

CAFÉ MORTEL

CONFÉRENCE

BRABANT WALLON // CHARLEROI // NAMUR
LUXEMBOURG



GRATUIT

